



SafBrew™ LA-01



LEVURE
SÈCHE ACTIVE

LA SOLUTION PARFAITE POUR PRODUIRE DES BIÈRES À FAIBLE TENEUR EN ALCOOL

SafBrew™ LA-01, est une levure *Saccharomyces cerevisiae* var. *chevalieri* qui a été spécialement sélectionnée pour la production de boissons à faible teneur et/ou nulle en alcool (ABV < 0,5). Cette levure n'assimile pas le maltose et le maltotriose, mais uniquement les sucres simples (glucose, fructose et sucrose) et se caractérise par un profil aromatique subtil. Levure à la sédimentation moyenne : elle ne forme pas d'agrégats mais un trouble consistant lorsqu'elle est remise en suspension dans la bière.

Ingrédients : Levure (*Saccharomyces cerevisiae* var. *chevalieri* POF+), émulsifiant E491

Esters totaux
très faible

Alcools
supérieurs
totaux
très faible

Atténuation
apparente
13-17 %

Floculation
-

Sédimentation
moyenne

Conditions expérimentales : moût standard dans un tube EBC à 15°P et 20°C.

Les levures sèches de brasserie Fermentis sont renommées pour leur capacité à produire une grande variété de styles de bières. Afin de comparer nos souches, nous avons réalisé des essais de fermentation en laboratoire avec un moût standard pour toutes les souches et des conditions de températures standard (SafLager : 12 °C pendant 48 h, puis 14 °C / SafAle : 20 °C). Nous nous sommes intéressés aux paramètres suivants : production d'alcool, sucres résiduels, floculation et cinétique fermentaire.

Étant donné l'impact de la levure sur la qualité de la bière finale, il est recommandé de respecter les instructions de fermentation données. Nous recommandons vivement aux utilisateurs de réaliser des essais de fermentation avant tout usage commercial de nos produits.

POINTS IMPORTANTS

- ✓ La bière contenant, à la fin de la fermentation, une quantité importante de sucres résiduels fermentescibles, il est obligatoire de la pasteuriser après le conditionnement (entre 80 et 120 PU).
- ✓ Cette levure n'est pas adaptée à la récolte et au réensemencement.

Température de fermentation : idéalement, 15-25 °C

Avec notre label E2U™, vous avez le choix : vous pouvez réhydrater ou bien ensemercer directement ; tout dépend de votre équipement, de vos habitudes et de vos envies.

Ensemencement : le savoir-faire et l'amélioration continue du schéma de production de la levure de Lesaffre permettent d'obtenir des levures sèches actives d'une qualité exceptionnelle, capables de résister à un très large éventail d'utilisations, notamment dans des conditions de réhydratation à froid ou sans réhydratation, sans affecter leur viabilité ou leur profil cinétique et/ou analytique. Les brasseurs peuvent choisir les conditions d'utilisation qui correspondent le mieux à leurs besoins. c'est-à-dire :



THE OBVIOUS CHOICE FOR BEVERAGE FERMENTATION


 LEVURE
SÈCHE ACTIVE

Ensemencement direct

Ensemencer directement la levure dans le fermenteur à la surface du moût à la température de fermentation ou à une température supérieure. Saupoudrer progressivement la levure sèche sur le moût en s'assurant que la levure recouvre toute la surface disponible du moût pour éviter les cristaux. Dans l'idéal, la levure doit être ajoutée pendant la première phase de remplissage du fermenteur, auquel cas l'hydratation peut être effectuée à une température de moût légèrement supérieure ou égale à celle de fermentation, le fermenteur étant ensuite rempli de moût à une température plus basse pour ramener la température de l'ensemble à la température de fermentation.

Avec réhydratation préalable

Il est également possible de saupoudrer la levure dans l'équivalent d'au moins 10 fois son poids en eau stérile ou en moût bouilli et houblonné entre 25 et 29 °C. Laisser reposer 15 à 30 minutes, mélanger doucement et ensemercer la crème obtenue dans le fermenteur.

Dosage : 50 à 80 g/hl lors de la fermentation principale

Analyse typique :

- Levure viable > 1,0 *10¹⁰ cfu/g
- Pureté : > 99,999 %
- Bactéries lactiques : < 1 cfu /10⁷ cellule de levure
- Bactéries acétiques : < 1 cfu /10⁷ cellule de levure
- Pédiocoques : < 1 cfu /10⁷ cellule de levure
- Bactéries totales : < 5 cfu /10⁷ cellule de levure
- Levures « sauvages »¹ : < 1 cfu /10⁷ cellule de levure
- Micro-organismes pathogènes : conformément à la réglementation

¹Analytica EBC 4.2.6 – Contrôle microbiologique 5D de l'ASBC

Stockage : Pendant moins de 6 mois : le produit doit être stocké à une température de 24 °C. Pendant plus de 6 mois : le produit doit être stocké à une température de 15 °C. Pour les courtes périodes de 7 jours maximum, il existe une exception à ces règles.

Durée de conservation : Se référer à la date de durabilité minimale indiquée sur le sachet. Les sachets ouverts doivent être refermés de manière hermétique, stockés à 4 °C et utilisés dans les 7 jours suivant l'ouverture. Ne pas utiliser de sachets mous ou endommagés. Ne pas utiliser de sachets mous ou endommagés.



THE OBVIOUS CHOICE FOR BEVERAGE FERMENTATION